



Nancy, jeudi 8 janvier 2026

## AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2026/00004

Pris en application :

Décision de la Directrice Générale du 27 novembre 2025 relative aux chômage 2026

### Chômage (travaux programmés)

#### CANAL DES VOSGES

### Arrêt de navigation ( tous les usagers - dans les deux sens )

- du 12/02/2026 à 07:00 au 30/03/2026 à 19:00

- o **Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**  
entre les pk 31.511 (écluse n°45 VM basse de Flavigny-sur-Moselle) et pk 74.776 (écluse n°22 VM d'Igney)
- o **Canal des Vosges (ex Canal de l'Est, branche Sud)**  
entre les pk 83.355 (écluse n°14 VM de la montée de Golbey) et pk 147.301 (écluse n°46 VS de Corre)

#### Commentaire :

Conformément à la décision de la Direction Générale des Voies navigables de France du 27 novembre 2025, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont avertis de la mise en chômage (travaux programmés) du jeudi 12 février au lundi 30 mars 2026 inclus des secteurs :

- de l'écluse n°45 versant Moselle à l'écluse n°22 versant Moselle,
- de l'écluse n°14 versant Moselle à l'écluse n°46 versant Saône.

Les usagers stationnés sur le linéaire du canal des Vosges et souhaitant échapper avant la période chômée doivent prendre leurs dispositions.

#### Service(s) à contacter :

Direction territoriale Nord-Est, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.98.56.61

UTI CV (canal des Vosges), 1, avenue de la Fontenelle, CS 10266, 88007 EPINAL CEDEX

Tél : 03 29 34 19 63 - Fax : 03 29 31 14 30

#### Date limite d'affichage :

31/03/2026

Chef du SEME

*Signé*

Pascal DUPRAS